



Bâle, le 14 novembre 2018

Communiqué aux médias

Aborder ensemble et courageusement la politique agricole 2022+

L'état de l'environnement et la situation économique souvent précaire de nombreuses entreprises agricoles exige une poursuite réfléchie du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La politique agricole doit maintenant s'attaquer courageusement à des améliorations.

Les paysannes et paysans bio visent une production durable qui ménage les ressources et soit socialement supportable et économiquement rentable. Dans le message sur la politique agricole 2022+, le Conseil fédéral fait une série de propositions pour s'attaquer aux défis qui restent en suspens et il ouvre trois perspectives centrales: améliorations sur les marchés, davantage de prestations pour l'environnement et le bien-être animal, et davantage de libertés entrepreneuriales pour les agricultrices et agriculteurs.

Bio Suisse partage cette vision. La Fédération des paysannes et paysans bio de Suisse aimerait en outre ancrer davantage d'optimisme, d'ouverture et de durabilité dans le politique. Les mesures proposées vont maintenant être étudiées ces prochains mois. Pour Bio Suisse, cinq approches sont prioritaires.

Systèmes de production durable

La politique agricole doit se concentrer sur la poursuite du développement de systèmes de production durable comme le Bio et la production intégrée (PI). Les prestations écologiques requises (PER) doivent être modifiées à cause des déficits actuels. Les transitions des PER vers la PI, le Bio et d'autres systèmes de production durable doivent faire l'objet d'une attention particulière et les obstacles doivent être éliminés. La recherche, la formation et la vulgarisation doivent être orientées de manière correspondante.

Denrées alimentaires ménageant mieux les ressources

Augmenter la proportion de la production durable exige aussi des marchés correspondants avec des comportements d'achats durables. Le nouvel article constitutionnel sur la sécurité alimentaire oblige la Confédération à s'activer, et l'Agenda 2030 de l'ONU fournit le cadre international. Les mesures comme p. ex. la promotion des ventes doivent être orientées de manière correspondante.

Protection du climat et du sol

L'Union européenne va accorder des moyens financiers importants à la politique agricole commune 2020 en vue de surmonter la crise climatique. On n'observe en Suisse pas beaucoup d'ambitions de ce point de vue dans le domaine de l'agriculture bien que cela ouvrirait des chances pour les productrices et les producteurs. Des approches comme par exemple l'initiative «4 pour 1000» lancée par la France permettent d'inverser les rôles: au lieu d'être le pollueur et la victime, l'agriculture fournit une contribution à la solution en augmentant le stockage du CO₂ dans le sol.

Des chances à saisir

Les mandats sociétaux comme entre autres ceux de l'Agenda 2030 de l'ONU, de l'Accord climatique de Paris, de la convention sur la biodiversité, des objectifs environnementaux pour l'agriculture, du plan

d'action produits phytosanitaires ou de la stratégie pour la diminution des antibiotiques doivent être considérés comme des chances. Les paysannes et paysans suisses peuvent se positionner à l'aide d'une production plus durable et d'une qualité supérieure. La société honorera cet effort et pourra renouveler son contrat avec l'agriculture sous forme de soutien politique. Les consommatrices et les consommateurs, le maillon le plus important de la filière alimentaire, continuent d'avoir confiance et de payer le prix nécessaire pour pouvoir prendre en compte les coûts environnementaux.

Prendre au sérieux les initiatives

En particulier dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires, les réponses actuelles de la politique agricole, notamment en relation avec l'Initiative pour une eau potable et l'initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse, sont timorées et insuffisantes. Le Conseil fédéral et le Parlement seraient bien inspirés de s'attaquer proactivement à ces thèmes. Il s'agit en effet d'appliquer le principe du pollueur-payeur et de mettre en avant des mots-clés comme les taxes incitatives et un taux de TVA normal pour les pesticides. Un contre-projet courageux à ces deux initiatives permettrait de poursuivre en bon ordre le développement de l'agriculture suisse en direction de la durabilité.

Informations supplémentaires

Agenda 2030 de l'ONU: <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

Initiative «4 pour 1000»: www.4p1000.org

Contact

Ania Biasio, Responsable du service médias de Bio Suisse, 061 204 66 46, ania.biasio@bio-suisse.ch
Martin Bossard, Responsable des affaires politiques de Bio Suisse, 076 389 73 70, martin.bossard@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6'423 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 923 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch